



■ Le couple Sarkozy et le président tunisien Ben Ali.

# Sarko se vend à Ben Ali

**Le volet économique l'a emporté une fois de plus sur celui des droits de l'homme, au grand dam des ONG françaises et internationales. Coup de théâtre : Sarkozy est allé jusqu'à louer les progrès de Ben Ali.**

**L**undi 28 avril, dans l'après-midi, le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali accueillait son homologue français Nicolas Sarkozy à l'aéroport de Tunis pour une visite d'Etat de 48 heures. Après sa visite au Maroc et en Algérie en 2007, c'est donc à Tunis que le président français conclut, moins d'un an après son élection, sa tournée au Maghreb. Impression de déjà-vu

notamment au Maroc et en Algérie, la visite était principalement axée sur le développement des relations économiques entre les deux pays, avec pour but de confirmer et de consolider la première place de la France au rang des partenaires économiques du pays. D'autant que c'est la Tunisie, et en dépit de la taille réduite de sa population (10 millions d'habitants), qui entretient dans la région les rapports les plus denses avec la France. Il existe en effet deux fois plus d'entreprises françaises en Tunisie qu'au Maroc, et trois fois plus qu'en Algérie.

De fait, peu après son arrivée, Sarkozy a assisté avec Ben Ali à une fructueuse cérémonie de signature d'accords. Comme avec Rabat, Alger ou Tripoli, Paris a paraphé avec Tunis un texte qui prévoit de soutenir le pays dans l'acquisition du nucléaire civil.

## Moisson de contrats et UPM

Alstom s'est vu confier la construction d'une centrale thermique pour un montant d'environ 360 millions d'euros et Airbus a signé



## « Les libertés progressent. Ce sont des signaux encourageants que je veux saluer »

L'Union européenne. Ben Ali, qui a réitéré son appui au projet, souhaite en effet que le siège de l'UPM soit en Tunisie alors que des tractations seraient en cours également avec l'Égypte et le Maroc sur leur place dans les structures de l'Union. Le président tunisien briguerait même le poste de secrétaire général de la nouvelle entité.

### Coup de pied à l'État de droit

Par ailleurs, la France a conclu une convention de « gestion concertée des flux migratoires » qui vise d'une part à lutter contre l'immigration clandestine et, d'autre part, à ouvrir le marché du travail français aux Tunisiens qui « ont des compétences de haut niveau ou pour des métiers pour lesquels existe en France une demande non satisfaite », autrement dit à une immigration choisie. Cette convention doit également favoriser le développement « solidaire » entre les deux pays. A cet égard, l'Agence française de développement a signé sept conventions de financement avec le gouvernement tunisien pour un montant total de 140 millions d'euros. Fuite des cerveaux et diplômés-chômeurs obligent. Mais il semble que le dossier le plus important aux yeux de bon nombre d'ONG tunisiennes et internationales, celui des droits de l'homme, ne le soit pas tant aux yeux du président français. Cette question est superbement passée à la trappe. Pire, Sarkozy n'a en effet pas hésité à déclarer : « Aujourd'hui, l'espace des libertés progresse. Ce sont des signaux encourageants que je veux saluer », ajoutant qu'il refusait de se positionner en donneur de leçons. Alors que les ONG nationales et internationales attendaient un geste fort de la part du président français sur ce terrain, celui-ci les a pris contre-pied. La désillusion de la société civile est palpable.

Pourtant, depuis 20 ans – en somme depuis la prise de pouvoir par Ben Ali lors du coup d'Etat de 1987 au cours duquel il déposa Bourguiba pour raisons médicales – le régime tunisien est régulièrement dénoncé par les organisations de protection des droits humains pour restriction des libertés fondamentales et atteintes aux droits de l'homme sous couvert de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme islamique. Le régime compte parmi les plus répressifs du monde : la liberté d'expression étant inexistante, les militants investissent la Toile. Mais l'acharnement du

régime policier de Ben Ali ne se laisse pas décourager pas la cyberdissidence. Selon Reporters sans frontières – qui a qualifié d'« inadmissibles » les propos de Sarkozy –, « l'Etat tunisien est l'un de ceux qui ont déployé la plus vaste panoplie de censure au monde à l'encontre d'Internet. Les seuls fournisseurs d'accès autorisés à desservir le grand public appartiennent à des proches du président, dont sa propre fille. [...] Pour exercer, les fournisseurs d'accès doivent signer un contrat stipulant que l'usage d'Internet doit se limiter à des fins scientifiques, technologiques, commerciales, strictement en rapport avec les activités des clients ». Exemple : Sihem Bensedrine, actuelle présidente du Conseil national pour les libertés en Tunisie, n'a pas obtenu d'agrément pour la publication de son journal et a décidé de créer un web-magazine, *Kalima* (kalimatunisie.com). Il n'empêche que l'accès au site même est souvent bloqué en Tunisie. Cette semaine encore, Tunis a interdit une mission de la Fédération internationale des droits de l'homme.

Khadija Cherif, présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates, affirme : « Je suis déçue. Il ne s'agit pas de donner des leçons mais de reconnaître la réalité. La justice est aux ordres, la corruption se généralise, la torture est fréquente ». Pour Mokhtar Trifi, président de la Ligne tunisienne des droits de l'homme, interdite de congrès depuis 2005, « le commerce, l'énergie, la lutte contre le terrorisme, c'est important », mais « Sarkozy pourrait user de son amitié pour rappeler que la démocratie en Tunisie est de l'intérêt de tous ». Le Parti socialiste français a également critiqué la position de Sarkozy comme étant une légitimation du régime de répression qui laisse « le sentiment d'une scandaleuse hypocrisie ». Le secrétaire national du PS Razzzy Hammadi a insisté : « La France ne peut pas être le pays qui se dit choqué des violations des droits de l'homme lorsque celles-ci interviennent à plusieurs milliers de kilomètres de nos frontières comme au Tibet, et qui dans le même temps caresse dans le sens du poil les dictateurs lorsque ceux-ci se trouvent de l'autre côté de la Méditerranée ». Pour sa défense, le régime invoque systématiquement la partialité des organismes émettant des critiques et met en avant son bilan en matière d'éducation et d'émancipation des femmes. Des alibis à porter essentiellement au crédit de Bourguiba et qui ne tiennent pas la route face à la pratique abusive du pouvoir de Ben Ali. ■

AMINA BOUBIA